

Lieu et conditions d'usages du terrain de formation à la conduite des véhicules deux-roues hors circulation

Critère 1.4

ÉCOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT

05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54

www.ecoledeconduiteduport.com— ecoledeconduiteduport@gmail.com

EURL Ecole de conduite du port

Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT

SARL au capital de 10 000 Euros —SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z

TVA intracommunautaire : FR73 880 509 922— N° d'agrément : E2007900030

Lieu et conditions d'usages du terrain de formation à la conduite des véhicules deux-roues hors circulation

Critère 1.4

Le terrain mis à disposition pour la formation à la conduite des véhicules deux-roues hors circulation se situe à la sortie de Niort, avenue de Nantes.

Le temps de déplacement pour s'y rendre est en moyenne de 15 minutes.

Il s'agit d'un terrain privé, sécurisé exclusivement réservé aux élèves de notre école de conduite.

Pourvu d'un éclairage, ce terrain est utilisable tous les jours de la semaine de 8h à 20h et toute l'année.

Différents plateaux d'exercices sont à disposition des élèves :

- Trois plateaux d'exercices maniabilité lente
- Trois plateaux d'exercices maniabilité à allure plus élevée
- Un départ en côte avec changement de direction
- Un sens giratoire gravillonné

ÉCOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT

05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54

www.ecoledeconduiteduport.com— ecoledeconduiteduport@gmail.com

EURL Ecole de conduite du port

Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT

SARL au capital de 10 000 Euros —SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z

TVa intracommunautaire : FR73 880 509 922— N° d'agrément : E2007900030